

Image not found or type unknown



Rétractation mandat

Par **Franzy 59**, le **04/05/2019** à **17:43**

Bonjour , nous avons fait un manda exclusif de vente de notre maison pour 1 mois seulement. Nous avons souhaité nous rétracter dans un délai de 14 jours après la signature du mandat. Nous avons fait parvenir notre demande par mail et par recommandé avec accusé de réception. . Le mandat exclusif expire le 31 mai. Nous avons la possibilité de vendre le bien à un particulier hors agence pouvons-nous le faire. Durant ce délai nous avons eu des visites et des propositions que nous avons refusé. Merci